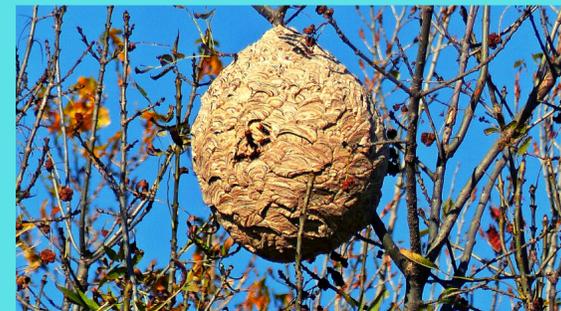


# DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

## VOS DÉMARCHES



Découverte d'un nid de frelons asiatiques



Appel à la Communauté de communes de la Sologne des Etangs (CCSE)

02 54 94 62 00

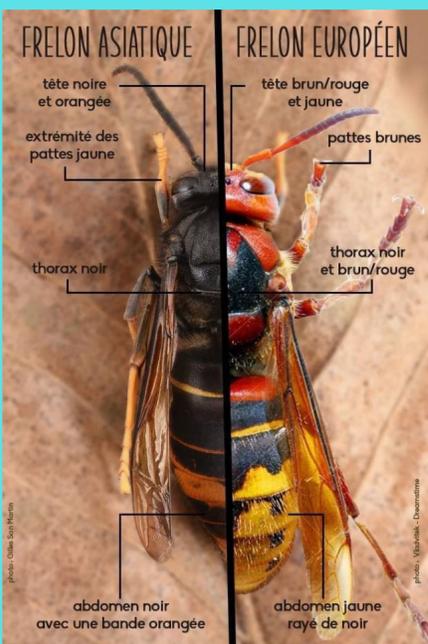
Questionnaire à compléter

Un référent communal vérifie avec le demandeur la présence du nid

Le rapport du prestataire de la bonne exécution de l'intervention déclenchera la prise en charge par la CCSE

Le prestataire prend rendez-vous avec le demandeur qui devra impérativement être sur place lors de l'intervention

La CCSE mandate un prestataire



### ATTENTION

L'intervention ne sera réglée par la CCSE que si :

- Elle a été validée et instruite par la CCSE
- Il s'agit d'une 1ère demande (1 acte par adresse)
- Le demandeur est présent lors de l'opération
- Le coût est limité à 120 € TTC par intervention (surplus à la charge du requérant)
- Politique limitée à la ligne budgétaire allouée

Aucun remboursement ne sera effectué pour des demandes auprès d'autres entreprises  
Aucune prise en charge pour tout autre type de nid.